



FICHE INSCRIPTION SAISON 2018 / 2019

INFORMATION - JOUEUR

NOM : _____ PENOM : _____

DATE NAISSANCE : ___ / ___ / _____ LIEU NAISSANCE : _____

ADRESSE : _____

CP : _____ VILLE : _____

TEL DOMICILE : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ TEL PORTABLE : _____

ADRESSE MAIL : _____

INFORMATION - PARENTS

(pour les majeurs, indiquer la personne à prévenir en cas d'urgence)

LIEN DE PARENTE	MERE	PERE
NOM		
PRENOM		
TEL FIXE		
TEL PORTABLE		
MAIL		

INFORMATION – MEDICAL

Allergie connue ou difficultés de santé (asthme, diabète...) :

FACTURE

Souhaitez vous une facture ? Oui Non

Date et signature :



FICHE INSCRIPTION SAISON 2018 / 2019



AUTORISATION PARENTALE
En cas d'accident survenant à un licencié mineur

Je soussigné(e)

Représentant légal de l'enfant mineur

Autorise ce dernier à :

- Pratiquer le football de compétition et d'entraînement au sein du Club US DOMAGNE - ST DIDIER,
- Effectuer les déplacements sportifs, entraînements ou sorties extra sportives à bord du véhicule personnel d'un membre du club ou parent accompagnateur et décline toutes responsabilités du Club US DOMAGNE - ST DIDIER.
- Etre photographié ou filmé, et d'être publié ou diffusé sur le site internet du club ou autres journaux (ex : presse, ...). Il est convenu, que la publication ou diffusion de l'image de notre enfant, ainsi que les légendes ou commentaires accompagnant cette publication ne devront pas porter atteinte à sa dignité, vie privée et réputation.
- En cas d'accident, j'autorise les responsables du Club US DOMAGNE - ST DIDIER à prendre toutes les dispositions et décisions qu'ils jugeront utiles en cas d'urgence: soins, hospitalisation, anesthésie, intervention chirurgicale.

Autorisation retour à domicile pour les enfants mineurs de 10 ans et + (un enfant de moins de 10 ans ne peut revenir seul à son domicile selon la législation) :

- Autorise mon fils **de 10 ans et +** à rentrer seul à la maison après les rencontres ou entraînements se déroulant sur le terrain de Domagné :

oui non

- Autorise mon fils **de 10 ans et +** à rentrer seul à la maison après les rencontres ou entraînements se déroulant sur le terrain de St Didier :

oui non

Signature avec mention lu et approuvé :